



INSCRIPTION 2012-2013

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

N° TELEPHONE :

E-MAIL :

COURS DE :

DANSE HOLISTIQUE Mercredi 20h30 – 22h15

DANSE essai Samedi 14h30 – 18h00

DANSE (9 cours/an) Samedi 1 fois/mois 14h30 – 18h00
24/11, 22/12, 26/01, 23/02, 23/03, 20/04, 25/05, 15/06, 06/07

GYMNASTIQUE HOLISTIQUE :

Jeudi 18h15 - 19h30 19h45 - 21h00

Vendredi 9h15 - 10h30 10h45 - 12h00

PAIEMENT A L'ANNEE à l'ordre de ASG section gym'dans'holistique

Gymnastique 150 €/an – Danse mercredi 180€/an

Samedi mensuel : 270 €/an samedi essai : 30€

Le paiement est annuel, mais des facilités de paiement vous sont proposées en plusieurs fois

CHEQUE(S) :

ESPECES :

CHEQUES-VACANCES :

COUPON(S) SPORT :

Envoyer :

à Martel Angélique 2 rue de romillé 35850 Gévezé

REGLEMENT INTERIEUR

1. Un cours d'essai est proposé aux personnes n'ayant jamais pratiqué au sein de l'Association gymnastique et danse holistique de Gévezé, selon les places disponibles et après acceptation de l'enseignant.
2. Le montant de la cotisation comprend 5 € pour l'ASG,
3. Le paiement des cours est annuel, des facilités de paiement sont proposées en plusieurs fois.
4. Le paiement se fait en une seule fois, quelque soit le mode et le nombre de règlement.
5. Les chèques seront encaissés par trimestre selon les périodes suivantes :

	1 ^{er} trimestre Fin sept. 2012	2 ^{ème} trimestre Début janv. 2013	3 ^{ème} trimestre Début avril 2013
Gymnastique	50 €	50 €	50 €
Danse mercredi	60 €	60 €	60 €
Danse samedi	90 €	90 €	90 €
Danse essai	30,00 €		

6. Les cours exceptionnels seront facturés 10 € pour la danse ou la gymnastique holistique et seront possibles après acceptation de l'enseignant. A noter que les cours de gymnastique peuvent accepter un maximum de 12 personnes et de 22 pour la danse holistique.
7. Une attestation pourra être remise à l'adhérent sur demande.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT :

Toute demande de remboursement devra être justifiée et sera étudiée par les membres du bureau, la décision prise sera transmise à l'adhérent. Les conditions de remboursement sont : déménagement dans un rayon au-delà de 20 km, certificat médical de non-pratique de la gymnastique et/ou danse holistiques, autres cas particuliers.

FONCTIONNEMENT : pour la Danse holistique :
Chaque adhérent amènera pour chaque cours un tapis de sol pour Gévezé

J'ai pris connaissance du règlement intérieur.

DATE :/...../2012

SIGNATURE :